

Actu éco – prix énergie

**1. Quelles sont les raisons de cette hausse soudaine du coût de l'électricité ? (Guerre en Ukraine, météo...)**

- Rappeler les composantes couts de l'élec (prod, acheminement, taxe, cout quotas CO2)
- Historiquement, marché en monopole avec l'ensemble de la chaîne de valeur de la production à la fourniture d'élec assuré par EDF
- Libéralisation marché de l'élec entre 99 et 2007
- Marché européen de l'élec qui fonctionne sur le principe du MERIT ORDER □ prix de l'élec sur les marchés de gros (spot en particulier) dépendent du prix du gaz car du cm du producteur marginal □ [souvent centrale à gaz](#)

Or, ces deux dernières années augmentation continue des prix du gaz :

- Reprise de l'activité économique après le covid
- Tensions entre Ukraine et Russie qui font courir des risques sur l'appro □ les pays remplissent leurs réserves □ augmentation de la demande

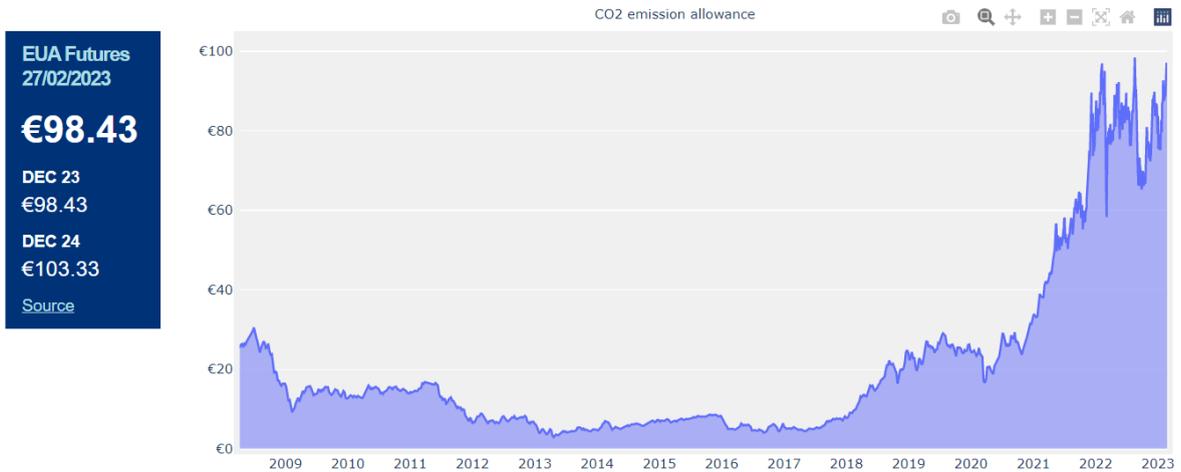
☒ Aujourd'hui, Gazprom n'exporte quasiment plus vers l'Europe, sauf pour des pays qui ont négocié, comme la Hongrie. Le prix du gaz aura augmenté de 200% avec des bonds à 340 euros le mégawatt/heure sur les marchés, contre 80 en février 2022.

Les prix de l'électricité ont fait pire encore. Pire, à cause de la construction du système de prix européens, connectés au gaz. Ils passent d'une centaine d'euros le mégawatt/heure au déclenchement de la guerre, à près de 750 euros l'été dernier ([lien](#))

A cela s'ajoute :

- Centrales nucléaires à l'arrêt (maintenance prévue mais retardées à cause du COVID)
- Problèmes techniques sur certaines centrales □ arrêts par l'ASN □ moins de production nationale d'élec □ nous avons été importateurs net d'élec en France en 2022, situation inédite depuis plus de 40 ans
- Sécheresse : moins de dispo des ressources hydrauliques + demande pour climatisation
- Augmentation du prix du quota de CO<sub>2</sub> (px quota \*2.5 en 2021)
- Augmentation des taxes

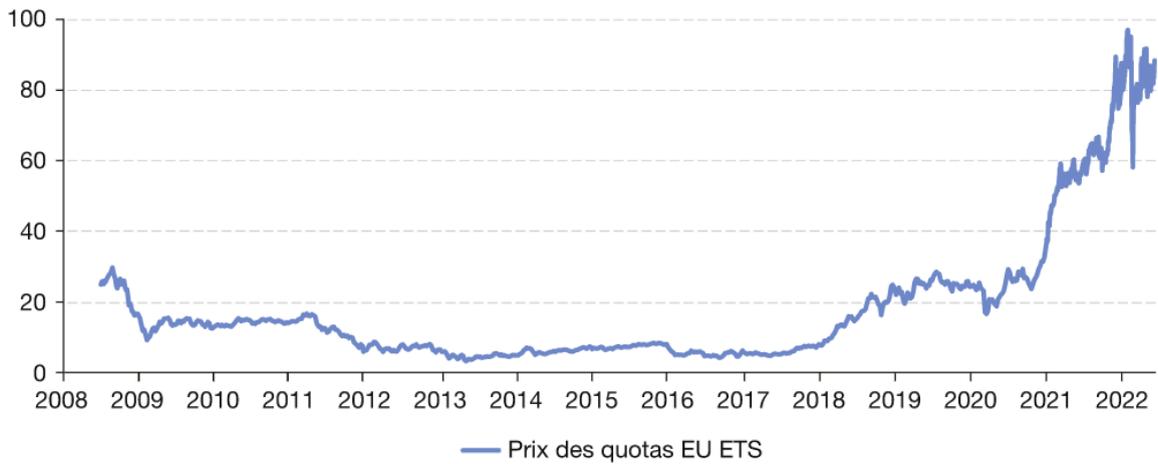
Prix quota CO2 EU-ETS



Site du gouvernement :

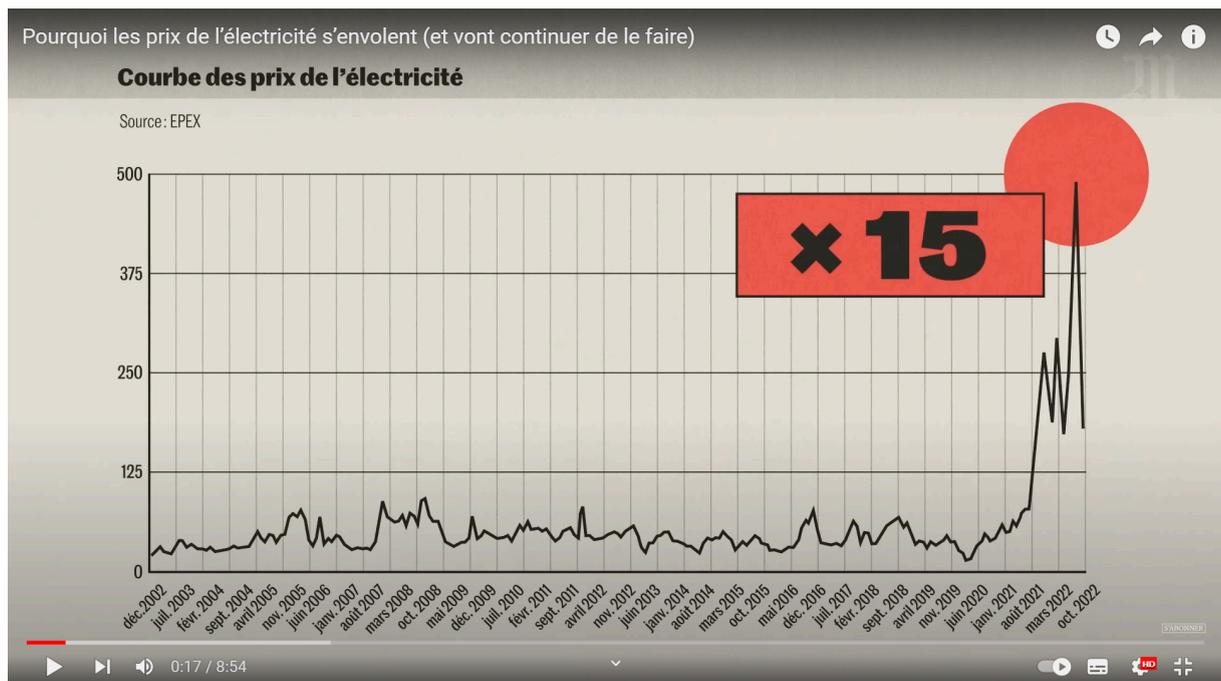
## Prix du quota de CO<sub>2</sub>

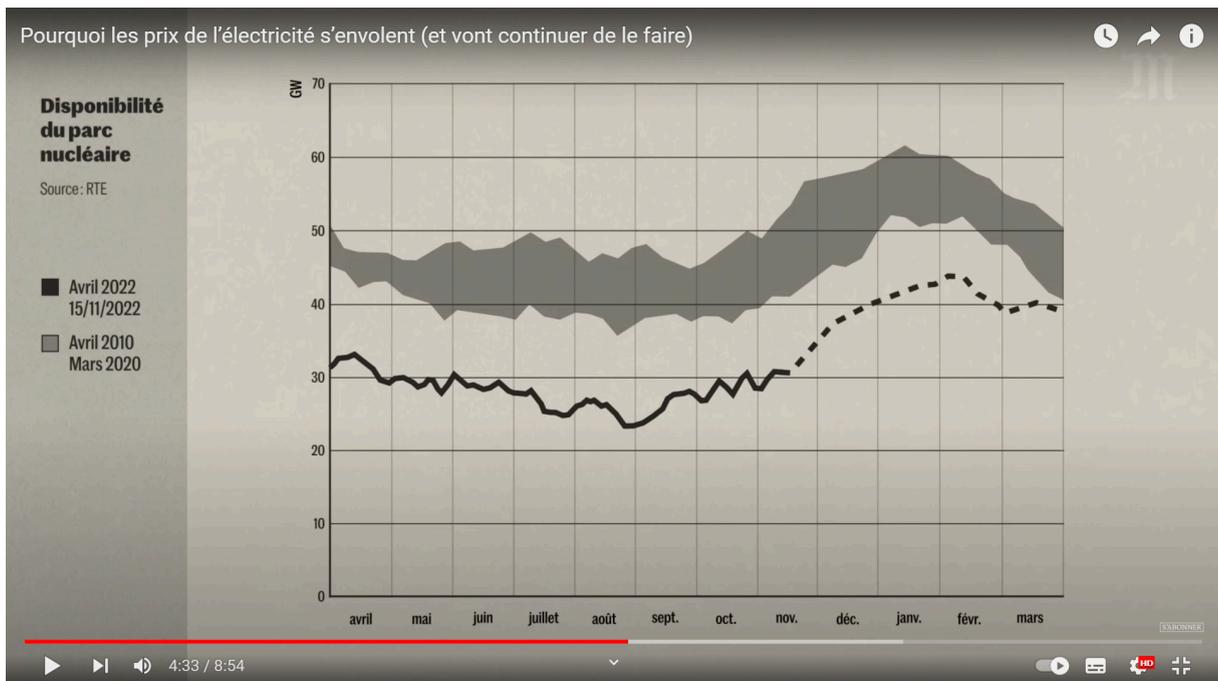
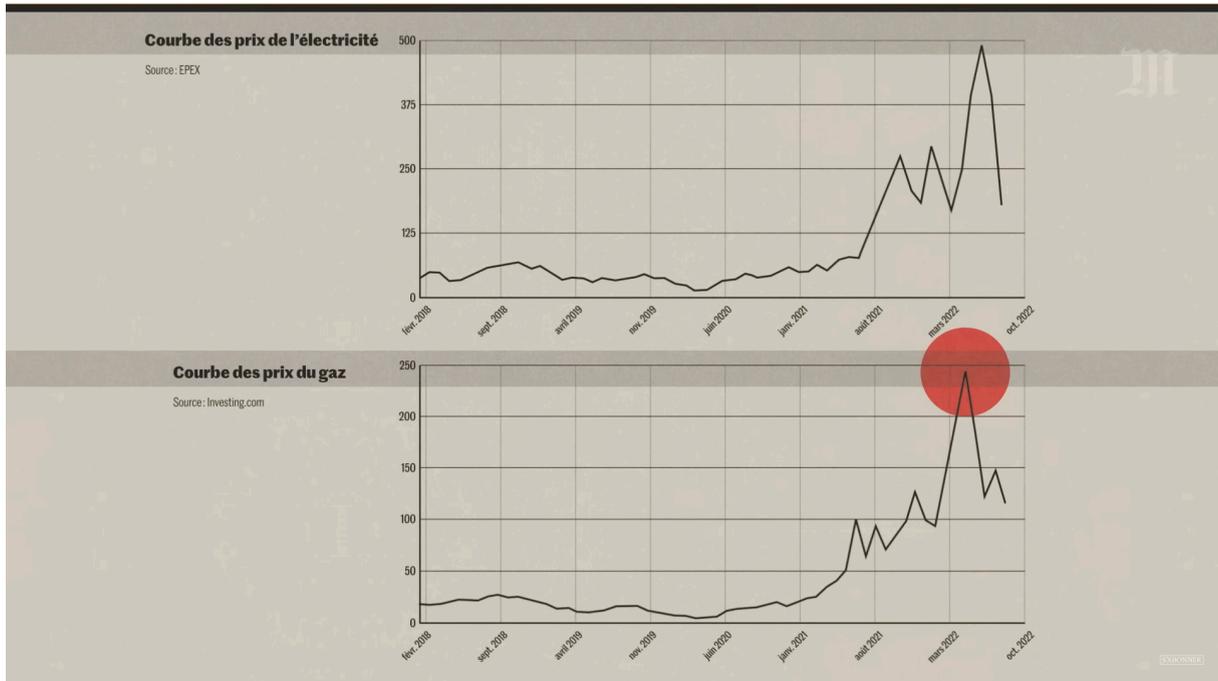
En €/t CO<sub>2</sub> éq



Sources : Sandbag Carbon price viewer, 2022 ; Ember Carbon price viewer, 2022

## Evolution du prix de l'électricité





### Dépendance de l'Europe et de la France aux importations de gaz russe

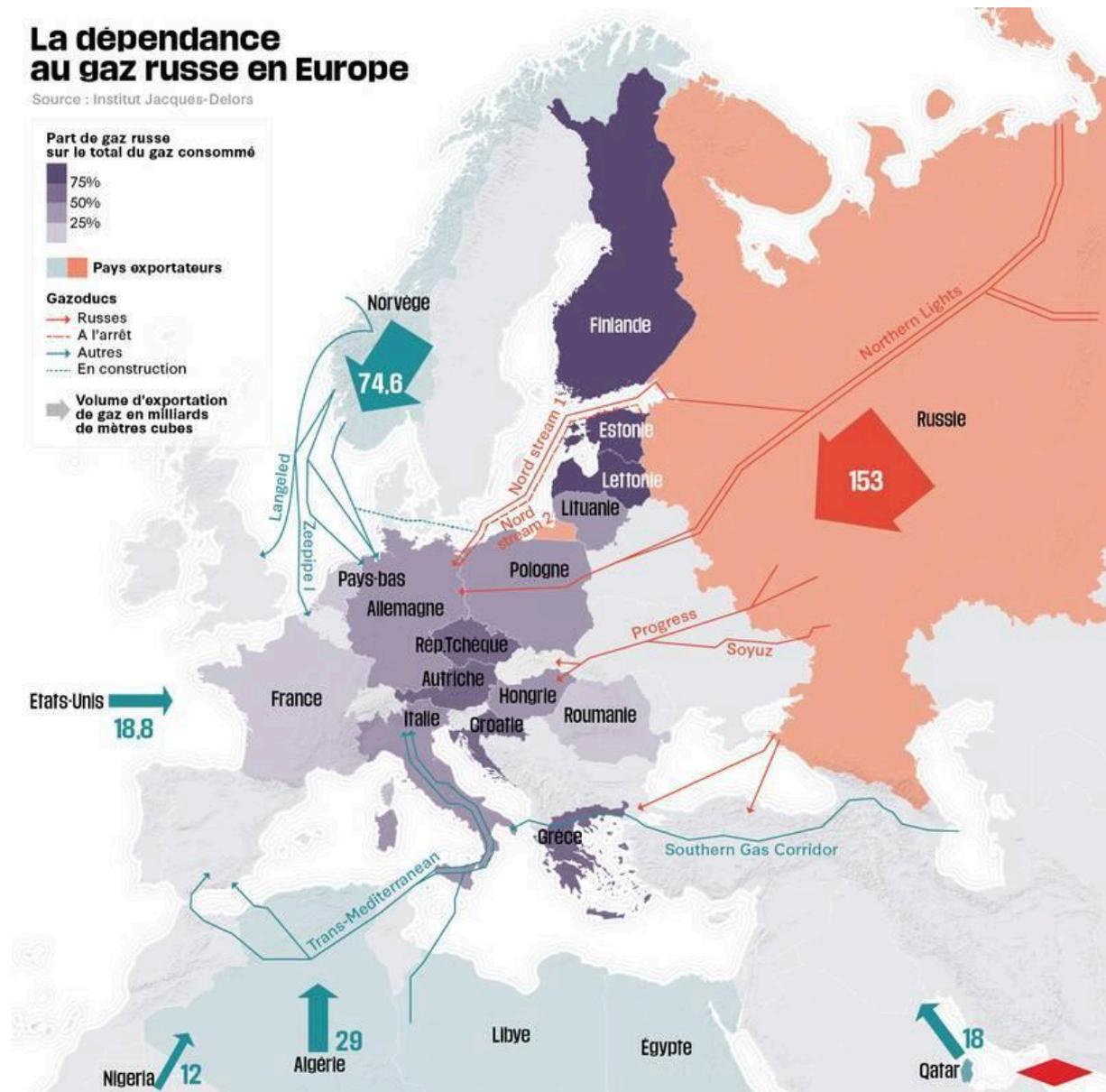
réduire la dépendance des vingt-sept États membres aux produits fossiles russes, qui représentent 45 % du gaz, 45 % du charbon et 25 % du pétrole importés par l'Union européenne (UE). Cette addiction rapporte gros au régime de Vladimir Poutine : selon l'organisation Transport et Environnement, l'Europe octroierait chaque jour 285 millions de dollars (environ 262 millions d'euros) à la Russie pour couvrir ses besoins en pétrole. ([lien](#)) Les montants élevés versés par l'Europe pour les combustibles fossiles russes – **près de 100 milliards € par an** – aident la Russie à soutenir sa guerre contre l'Ukraine.

Dans le secteur du gaz, en 2021, la Russie a été à l'origine d'environ 45% de la consommation totale de gaz importé par l'UE. Les autres fournisseurs de gaz étaient la Norvège (23%), l'Algérie (12%), les États-Unis (6%) et le Qatar (5%).

Pour le pétrole brut, la Russie a été le principal fournisseur des achats de l'UE (27%), suivie de la Norvège (8%), du Kazakhstan (8%) et des États-Unis (8%).

Dans le secteur de la houille, la Russie s'est positionnée comme le premier fournisseur (46%) avant les États-Unis (15%) et l'Australie (13%). ([lien](#))

En ce qui concerne le charbon russe, l'Union en a interdit l'importation dans le cadre du 5e train de sanctions, adopté le 8 avril.



☑ Stratégie en 4 axes de la commission européenne : RePowerEU ☑ 300 milliards € d'investissements pour indépendance énergétique vis-à-vis de la Russie d'ici 2030 (210 milliards d'ici 2027 [site officiel](#))

1. Accélérer le développement des énergies renouvelables (Le plan REPowerEU porterait la capacité totale de production d'énergies renouvelables à 1 236 GW d'ici à 2030, et non plus à 1 067 GW d'ici à 2030), ainsi qu'à un accroissement des volumes de production et d'importations de biométhane et d'hydrogène (□ 10 millions tonnes produites et 10 millions de tonnes importées en 2030), 10 millions de pompes à chaleur installées d'ici 5 ans en Europe
2. Augmenter les capacités de stockage de gaz
3. Renforcer l'efficacité énergétique (rénovation thermique des bâtiments, ...)
4. Diversifier les sources d'approvisionnement des pays de l'UE □ États-Unis, le Qatar ou l'Azerbaïdjan, Renouer le dialogue sur l'énergie avec l'Algérie

Stocks de gaz : 27 juillet 2022 à 74% ([lien](#))

### **Tensions sur le réseau**

« Sur LCI, la ministre Agnès Pannier-Runacher a aussi évoqué cette question. « Sur nos 56 réacteurs, 12 sont à l'arrêt aujourd'hui pour des soupçons ou des découvertes avérées de **corrosion**. L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) rendra son avis aujourd'hui sur le plan proposé par EDF, pour dire si ce plan lui paraît approprié ou non » ([lien](#))

Les autres 16 réacteurs pour maintenance qui avait pris du retard à cause de la pandémie + travaux de grand carénage + rechargement en combustible

la production du parc nucléaire français pique du nez, avec actuellement 28 de ses 56 réacteurs à l'arrêt

### **Conséquences économiques**

Disparition de certains fournisseurs alternatifs (Leclerc énergie par exemple), ou non acceptation de nouveaux clients de la part des fr alternatives en attendant que la situation soit plus calme et moins volatile

Suppression de 3900 chez BASF en Allemagne : [https://www.liberation.fr/economie/social/explosion-des-prix-de-lenergie-en-allemande-le-leader-mondial-de-la-chimie-basf-supprime-3-300-postes-20230224\\_6MIRMJ4ZFBFJLBE6QUHHKZEHQY/](https://www.liberation.fr/economie/social/explosion-des-prix-de-lenergie-en-allemande-le-leader-mondial-de-la-chimie-basf-supprime-3-300-postes-20230224_6MIRMJ4ZFBFJLBE6QUHHKZEHQY/)

Hausse des litiges avec le médiateur de l'énergie concernant le prix : « une hausse des litiges concernant les prix/tarif, qui est passée de 8% des litiges en 2021 à 16% en 2022. »

### **Politiques publiques mises en place**

Plusieurs solutions sont envisagées par l'Etat :

- Bouclier tarifaire
- Amortisseur
- Réduction de la TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité)
- Garantie de l'état pour la signature de nouveaux contrats
- Pour les boulangers possibilité de changer de fournisseur sans respecter le préavis légal (3 mois), sans frais

### **Bouclier tarifaire**

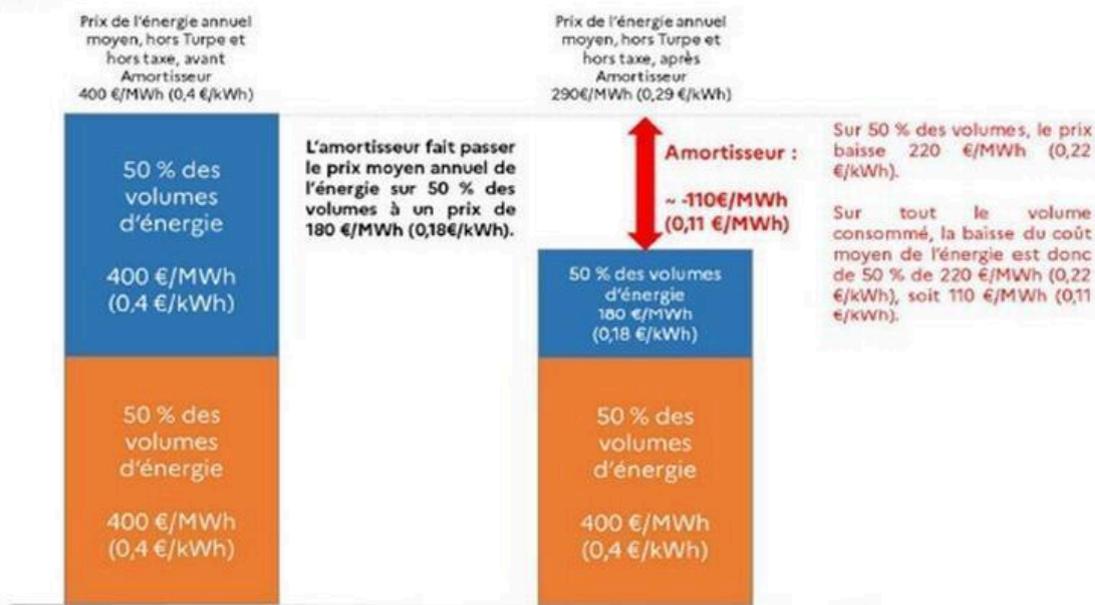
- Instrument permettant de limiter l'augmentation du prix de l'énergie payé par le consommateur final
- Calculé sur la base du TRV : +4% en 2022 et +15% en 2023 (env. 20cts par kWh TTC)
- Concerne aussi les contrats en offre de marché indexés sur le TRV (indirectement)
- Sont concernées par le bouclier tarifaire les TPE de moins de 10 salariés avec un CA < 2 M€ et ayant un compteur électrique d'une puissance ≤ à 36 kVA.

Selon les chiffres partagés par le gouvernement, grâce à ce dispositif, le gaz subit une hausse moyenne de 25 euros par mois au lieu de 200 euros. L'électricité augmente quant à elle mensuellement de 20 euros en moyenne, au lieu de 180 euros sans l'intervention du bouclier tarifaire. ([lien](#))

#### Amortisseur :

- Cette aide s'adresse aux entreprises qui ne bénéficient pas du bouclier tarifaire □ TPE ayant un compteur électrique d'une puissance supérieure à 36 kilovoltampères (kVA) et les PME.
- ⇒ L'amortisseur électricité permet de ramener, sur la moitié des volumes d'électricité consommée, le prix annuel moyen de l'électricité à 180 €/MWh.
- ⇒ La **réduction maximale** du prix unitaire est fixée à **160 €/MWh** sur la totalité de la consommation
- ⇒ Pour qui ? Les TPE ayant un compteur électrique d'une puissance supérieure à 36 kVA (donc non éligibles au bouclier tarifaire).
- ⇒ Le principe : l'État prend en charge la moitié du prix du MWh compris entre 180 et 500 euros.
- ⇒ Une aide calculée sur le prix annuel moyen de l'électricité, hors taxe et hors acheminement, pour une réduction maximale de 0,16 €/kWh.

#### Cas type 1



### Guichet au paiement

Pour en bénéficier, deux conditions doivent être remplies : les dépenses d'énergie dépassent 3% du chiffre d'affaires, et sont en augmentation de plus de 50% par rapport à 2021

Campagne de sensibilisation/information afin d'inciter les consommateurs finaux à faire preuve de sobriété

diminuer sa consommation au moment des pics de consommation, notamment entre 18h et 20h le soir, et, notamment, ne pas lancer une machine à laver ou faire du repassage !

### Réduction TICFE

TICFE = taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité

Pour tous les consommateurs d'énergie, la TICFE, taxe principale assise sur la consommation d'électricité, a été abaissée à son minimum permis par le droit européen de 0.5€/MWh, soit une baisse allant de 25.1€/MWh pour les entreprises raccordées en inf. 36kVA à 22€/MWh pour ceux raccordés en plus de 250kVA. Cette baisse concerne également toutes les entreprises qui bénéficient d'un taux réduit de taxation en raison de leur caractère électrointensif, dont le taux est également abaissé à 0.5€/MWh ([lien](#))

☑ Cette aide représente un soutien de 8,4 milliards d'euros pour les entreprises pour les années 2022 et 2023.

### L'ARENH

Le mécanisme d'ARENH (Accès régulé à l'électricité nucléaire historique) est également prolongé pour l'année 2023. Au 1er janvier 2023, il permettra aux fournisseurs alternatifs d'énergie de s'approvisionner en électricité auprès d'EDF en bénéficiant d'un prix fixe de 42€/MWh dans la limite de 100 térawattheures(TWh) par an (la limite actuelle est de 120 TWh par an). Ils évitent donc les prix du marché. Cependant, lorsque les demandes excèdent les 100 TWh par an, les fournisseurs alternatifs doivent acheter ailleurs la part manquante, aux prix du marché. Achat qui sera répercuté sur le prix final. Le mécanisme d'ARENH permet donc de freiner la hausse des prix de l'électricité pour les professionnels. La fin de l'ARENH est prévue pour 2025.

### Chèque énergie

Le chèque énergie est une aide financière, adressée aux ménages modestes dont le montant annuel est compris entre 48 et 277 euros. Valable un an, il est distribué par courrier, chaque année au mois d'avril, selon des critères de revenus.

## Chèque énergie : le barème

	Revenu fiscal de référence inférieur à 5 600 euros	RFR entre 5 600 et 6 999 euros	RFR entre 6 700 et 7 700 euros	RFR entre 7 700 et 10 800 euros
1 unité de consommation	194 euros	146 euros	98 euros	48 euros
De 1 à 2 UC	240 euros	176 euros	113 euros	63 euros
2 UC et plus	277 euros	202 euros	126 euros	76 euros

+ chèque énergie exceptionnel : Fin 2021, un chèque énergie exceptionnel de 100 euros avait été envoyé « en plus » aux ménages qui bénéficiaient déjà du chèque énergie habituel. L'opération a été reconduite fin 2022 dans le cadre des aides accordées par l'Etat pour lutter contre la hausse des prix de l'énergie.

Ce nouveau chèque énergie exceptionnel est versé entre le 12 décembre 2022 et le 27 janvier 2023. 12 millions de foyers français peuvent en bénéficier, soit un nombre de bénéficiaires doublé par rapport au chèque énergie classique. Son montant est compris entre 100 euros et 200 euros, en fonction des revenus. Ce chèque énergie exceptionnel est valable jusqu'au 31 mars 2024. ☑ une mère seule avec deux enfants et touchant le Smic obtient 200 euros, quand un couple avec deux enfants disposant de 3 000 euros de revenus nets perçoit 100 euros.

Le chèque énergie est valable 1 an (soit jusqu'au 31 mars 2023 pour le chèque énergie 2022 ; et jusqu'au 31 mars 2024 pour le chèque énergie exceptionnel 2022 et le chèque énergie « classique » 2023). Il peut être utilisé pour régler les dépenses d'énergie (électricité, gaz naturel, chaleur, gaz de pétrole liquéfié, fioul domestique, bois, biomasse, ou autres combustibles destinés au chauffage ou à la production d'eau chaude) liées au logement. Il peut aussi servir à des travaux de rénovation énergétique.

En savoir plus : <https://www.moneyvox.fr/energie/cheque-energie.php>

### **Financement**

Via les premium qui ont bénéficié aux entreprises du fait de la hausse des prix de l'énergie

### **Refonte marché électricité européen**

Pour l'instant, la Commission en est encore au stade de la concertation. Tous les États membres n'ont pas une position très claire. Mais la France et l'Espagne défendent des mesures proches des nôtres, avec des contrats pour différence et des contrats de long terme et des obligations prudentielles imposées aux fournisseurs d'électricité. ([lien](#)

+ [rapport](#) )

Autres infos

**l'Ukraine**, avec **15 réacteurs** en fonctionnement sur quatre sites, possède le **deuxième parc nucléaire d'Europe** derrière la France, produisant plus de 50 % de son électricité, ce qui en fait le troisième pays le plus dépendant au monde